



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Question écrite n° 95978

## Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le coût de l'étude commandée par son prédécesseur M. Éric Besson sur « le coût réel de l'immigration clandestine en France ». Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire avait annoncé le 8 avril 2010 vouloir confier à un cabinet d'audit privé le soin de préparer un rapport sur « le coût pour la collectivité du maintien en France des étrangers en situation irrégulière ». Elle aimerait connaître les conditions de l'appel d'offres de cette étude, son montant et l'organisme sélectionné.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sandrine Mazetier](#)

**Circonscription :** Paris (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95978

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 2010, page 13464

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)